

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



I - CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôts à terme sociétés, ONG et associations	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'instrument financier à décliner par type d'instruments	Gratuit
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.4.1	Associations	100 000
1.1.1.4.2	Entreprises individuelles	100 000
1.1.1.4.3	S.A.R.L	250 000
1.1.1.4.4	S.A	250 000
1.1.1.4.5	Dépôt à terme	Confère nos conditions DAT
1.1.1.5	Autres types de comptes	NA
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	NC
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Dépôt à terme sociétés, ONG et associations	Gratuit
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	15 000
1.2.5	Autres types de clôture comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de compte	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,15%
2.1.1.3	Commission de mouvement débit sur compte courant	
2.1.1.3.1	De 0 à 50 millions	0,075% Min 3 000
2.1.1.3.2	Supérieur à 50 millions	0,04% Min 3 000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé (à prélever par opération)	0,15% Min 15 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé (à prélever par opération)	Confère le point 2.1.1.4
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.6.1	Très Petites Entreprises jusqu'à 5 millions de F CFA par mois	2 500
2.1.1.6.2	Comptes d'associations	2 500
2.1.1.6.3	Comptes courants ordinaires, TPE (Chiffre d'Affaires inférieur à 30 millions de F CFA)	3 000
2.1.1.6.4	Comptes courants ordinaires, professions libérales	5 000
2.1.1.6.5	Compte courant ordinaire, entreprise individuelle	7 500
2.1.1.6.6	SARL	10 000
2.1.1.6.7	Sociétés d'Etat et SA	12 500
2.1.1.6.8	Pack Business	9 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	
	Σ (Frais de tenue de compte + intérêts débiteurs et commissions)	
2.1.2	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2.1	Relevés de compte	Gratuit
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	À la demande (mois en cours)	Gratuit
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	2 000
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	10 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement	50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.3.3.1	Attestation de bonne collaboration	75 000
2.1.3.3.2	Attestation de capacité financière sans montant	75 000
2.1.3.3.3	Attestation de capacité financière avec montant	75 000
2.1.3.3.4	Attestation de capacité financière modèle proposé par le client approuvé	100 000
2.1.3.3.5	Attestation de capacité financière Express	150 000
2.1.3.3.6	Attestation d'ordre de virement à l'étranger	75 000
2.1.3.3.7	Attestation de versement	10 000
2.1.3.3.8	Attestation de compte	10 000
2.1.3.3.9	Certificat de non paiement	10 000

2.1.3.3.10	Attestation de virement irrévocable	6 000
2.1.3.3.11	Attestation de remboursement anticipé	7 500
2.1.3.3.12	Attestation d'engagement	50 000
2.1.3.3.13	Attestation de clôture	20 000
2.1.3.3.14	Document bancaire avec hologramme	5 000
2.1.3.3.15	Attestation de ligne de crédit	
2.1.3.3.15.1	1 à 20 000 000	50 000
2.1.3.3.15.2	20 000 000 à 50 000 000	0,3% Min 150 000
2.1.3.3.15.3	50 000 000 à 200 000 000	0,25% Min 200 000
2.1.3.3.15.4	supérieur à 200 000 000	0,20 % Min 300 000
2.1.3.3.15.6	Attestation de non engagement sur marché	20 000
2.1.3.3.15.7	Frais de notification de ligne de crédit	50 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50
2.1.5	Frais pour procuration	10 000
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	3,5%
2.1.6.2	Autres dépôts	
2.1.6.2.1	Epargne Élite	4,35%
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	
2.1.6.3.1	Supérieur à 10 000 000	Négociables sur la durée et le montant
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Tarif imprimeur
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	Gratuit
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	30 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque en devises (minimum et maximum)	
	Idem conditions des transferts émis	
2.2.1.2	Certification de chèque	0,1% Min 15 000, Max 50 000
2.2.1.3	Frais pour annulation chèque de banque	NA
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 par feuillet, Max 30 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 par feuillet, Max 30 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	5 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provision	10 500
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < à montant à préciser	NC
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (pli simple)	Frais coursier
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (pli recommandé)	Frais coursier
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés hors UEMOA	40 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	NC
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors l'UEMOA	Cf. Tarifs opérations avec l'étranger
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	10 000 pour les clients hors package
2.2.2.1.1.1	Coûts des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	427
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	
2.2.2.1.1.3.1	DAB BOA	Gratuit
2.2.2.1.1.3.2	DAB autres filiales BOA UEMOA	100
2.2.2.1.1.3.3	Autres banques UEMOA	200
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	200
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	NC
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	NC
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA ou Mastercard)	
2.2.2.1.2.1	Renouvellement Carte VISA ELITE	25 641
2.2.2.1.2.2	Renouvellement Carte VISA BLEUE	20 513
2.2.2.1.2.3	Carte prépayée VISA VERTE	8 547
2.2.2.1.2.4	Renouvellement Carte VISA GOLD	60 000
2.2.2.1.2.5	Renouvellement Carte VISA PLATINIUM	120 000

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à délivrer par type)	
2.2.2.2.1	Carte privative	10 000
2.2.2.2.2	Carte VISA ELITE	25 641
2.2.2.2.3	Carte VISA BLEUE	20 513
2.2.2.2.4	CARTE PRÉPAYÉE VERTE	8 547
2.2.2.2.5	Carte VISA GOLD	60 000
2.2.2.2.6	Carte VISA PLATINIUM	120 000
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	10 000 F
	uniquement sur nos cartes privatives	
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	10 000
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.5.1	Réédition du code confidentiel carte verte	5 000
2.2.2.5.2	Déchargement de carte visa verte	5 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement plafond	1 500
2.2.2.7	Opposition Carte	
2.2.2.7.1	Par le client perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif particulier	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte et plafond, ...)	1 500
2.2.2.10	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)	Frais du coursier
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par type de carte	NC
2.2.2.13	Prestations services Monétique (consultation/édition de solde, consultation/édition de solde historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatique de Billets de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatique de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	Gratuit
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatique de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	
2.2.2.13.1.3.1	Filiales BOA	400
2.2.2.13.1.3.2	Autres banques	427
2.2.2.13.1.3	DAB hors zone UEMOA (GIM UEMOA)	2,5% + 2 000
2.2.2.13.2	Services accessibles via les DAB	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	
2.2.2.13.2.2.1	Filiales BOA	100
2.2.2.13.2.2.2	Autres banque UEMOA	200
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	2,5% + 2 000
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.2.1	Un seul bénéficiaire	
	• de 1 à 5 000 000	3 500
	• Au-delà de 5 000 000	6 000
2.2.3.1.2.2	Plusieurs bénéficiaires	
	• 2 à 20 bénéficiaires	4 500
	• 21 à 50 bénéficiaires	7 500
	• au-delà de 50 bénéficiaires	15 000
2.2.3.1.3	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.5.1	Flash (de BOA à BOA)	
2.2.3.1.5.1.1	De 0 à 1 000 000	5 000
2.2.3.1.5.1.2	De 1 000 000 à 5 000 000	7 500
2.2.3.1.5.1.3	Supérieur à 5 000 000	25 000
2.2.3.1.5.2	Autres banques de l'UEMOA hors Groupe BOA	
2.2.3.1.5.2.1	De 0 à 1 000 000	17 000
2.2.3.1.5.2.2	De 1 000 000 à 5 000 000	21 000
2.2.3.1.5.2.3	Supérieur à 5 000 000	30 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture du dossier	Gratuit

2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	5 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture du dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission d'un prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	5 000
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	Gratuit
2.2.3.3.4	Commissions d'endos	0,15% du montant Min 4 000
2.2.3.3.5	Intérêt	(voir escompte)
2.2.3.3.6	Port de lettre	1 000
2.2.3.3.7	Frais fixe	Gratuit
2.2.3.3.8	Frais de protêt	50 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation escompte d'effet	30 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	
2.2.3.3.10.1	Réclamation d'effet non échu	10 000
2.2.3.3.10.2	Avis et sort demandé par le cédant	7 500
2.2.3.3.10.3	Acceptation	7 500
2.2.3.3.10.4	Effet avalisé impayé	25 000

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Date de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiements de chèques	Débit, le 1 ^{er} jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livrets d'épargne	Crédit, le 1 ^{er} jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit, le 1 ^{er} jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôts d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet, à l'exception des opérations par chèque de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission de chèque de banque en F CFA	Gratuit
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque	
3.2.6	Demande d'opposition	10 000 par feuillet Max 20 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	40 000
3.2.8	Protêt	50 000
3.2.9	Frais de circularisations	40 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	30 000
3.2.15	Frais de saisie attribution avis à tiers détenteur (ATD)	40 000
3.2.16	Frais de reclassement	NC
3.2.17	Autres types de services bancaires	NC

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



IV - SERVICE BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
4.2.1	Abonnement mensuel internet banking BOAweb (MID)	2 000
4.2.2	Abonnement mensuel internet banking BOAweb (CORPO)	5 000
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
4.3.1	Virement interne (vers BOA-BF)	Gratuit
4.3.2	Virement domestique (vers autres banques au BF) Confère commission transfert zone uemoa 9.4.1	
4.3.3	Virement International (hors du BF) Confère commission de transfert au 9.4.3.1	
4.3.4	Virement de masse	Tarif en vigueur
4.3.5	Service Orange Money To Bank/Liaison de compte avec Orange Money (Entreprise individuelle)	
4.3.5.1	Abonnement	Gratuit
4.3.5.2	Transfert du Compte BOA vers Compte Orange Money	
4.3.5.3	De 0 à 400 000	200 F TTC (Par opération)
4.3.6	Transfert du Compte Orange Money vers Compte BOA	
4.3.6.1	De 0 à 20 000	200 F TTC (Par opération)
4.3.6.2	De 20 001 à 400 000	1% (Par opération)
4.4	Services SMS	
4.4.1	BSMS (5 sms /mois)	Gratuit
4.4.2	Accès au service sms au delà de 5 sms/mois (pour 10 sms supplémentaires)	1 500/mois
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.5.1	Consultation du solde	Gratuit
4.5.2	Consultation et extraction du relevé bancaire	Gratuit
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne) • Souscription E-relevé	Gratuit
4.7	Autres types de services banque à distance	
4.7.1	Frais de location mensuel TPE	10 000

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	10 000
5.4	Lettre de relance pur compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou insuffisance de provision	10 500
5.7	Forfait chèque impayé < à montant à préciser	NC
5.8	Certificat de non paiement (franco)	Gratuit
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
5.9.1	Retour impayé d'effets	
5.9.1.1	À l'escompte	16 000
5.9.1.2	À l'encaissement	8 500

VI - OPÉRATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	NC
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	NC
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NC
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	NC
6.5	Relevé mensuel (gratuit)	NC
6.6	Relevé de titres à la demande	NC
6.7	Autres types d'opérations sur titres	NC

VII - OPÉRATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1	Euro	
7.1.1.1	Achat	Gratuit
7.1.1.2	Vente	2% HT
7.1.2	Autres devises	
7.1.2.1	Achat	Gratuit
7.1.2.2	Vente	2% + 0,3%
7.1.2.3	Achat et vente de chèques de voyage en Euro	2%
7.2	Achat	Gratuit
7.3	Vente	2%

7.3.1	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotés (commissions à prévoir)	
7.3.2	Achat	Gratuit
7.3.3	Vente	2% + 0,3%
7.4	Autres types d'opérations de change	NC

VIII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer pr rapport au TBB + Marge)	
8.1.1	Découvert en compte non convenu ou non formalisé (TBB + Marge) 9,5% +/- marge à négocier	
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (TBB + Marge) 9,5% +/- marge à négocier	
8.1.3	Crédits à court terme (TBB + Marge)	9,5% +/- marge à négocier
8.1.4	Autres crédits à court terme (TBB + Marge)	9,5% +/- marge à négocier
8.1.5	Autres crédits à moyens et long terme (TBB + Marge)	9,5% +/- marge à négocier
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	9,5% +/- marge à négocier
8.1.6.2	Immobilier	NC
8.1.7	Financement en devises	NC
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NC*
8.1.9	Autres financement en devises	NC
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
8.1.10.1	Effet avalisé	6% à 11%
8.1.10.2	Effet non avalisé	10 à 13%
8.1.10.3	Prorogation d'effets avalisés	50 000
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	
8.1.11.1	Avance sur marché	13%
8.1.11.2	Découvert	13%
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	13%
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	
8.1.13.1	Ligne d'affacturage	100 000
8.1.13.2	Mobilisation à chaque tirage	0,5% du montant mobilisé
8.2	Crédit par signature	
8.2.1	Caution sur marchés	
8.2.1.1	Cautions de soumission	
8.2.1.1.1	De 0 à 500 000	25 000
8.2.1.1.2	De 500 000 à 1 million	50 000
8.2.1.1.3	De 1 million à 2 millions	75 000
8.2.1.1.4	Montant supérieur à 2 000 000	Commission fixe 30 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.2	Caution (express) de soumission	Commission fixe 50 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.3	Plusieurs exemplaires	40 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.4	Modèle imposé	35 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.5	Caution forte	
8.2.1.5.1	Modèle standard	75 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.5.2	Modèle imposé	80 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.5.3	Plusieurs exemplaires	80 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.5.4	Express	100 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.6	Demande de prorogation	30 000
8.2.1.7	Engagement de cautionner	3%
8.2.1.8	Garantie à 1ère demande	
8.2.1.9	de 1 à 50 000 000	50 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.10	de 50 000 001 à 100 000 000	100 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.11	Plus de 100 000 000	150 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



8.2.1.12	Cautions de paiement	
8.2.1.12.1	Montant inférieur à 500 000 000	75 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.12.2	Montant supérieur à 500 000 000	100 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.13	Modification de caution ou d'attestation	5 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.1.14	Emission d'une caution à plusieurs lots	45 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	75 000 + commission proportionnelle trimestrielle de 3% (min 15 000)
8.2.3	Aval de traites	50 000 + 3% du montant, Min 15 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	5 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	5 000
8.3.5	Autre modification nécessitant une rédaction d'acte	5 000
8.3.6	Demande de décompte	NA
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	1 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Intérêt débiteur
8.3.9	Commission d'engagement	
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	0,15% Min 4 000
8.3.9.2	Cautions et avals	Confère ligne 8.2.3
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	
8.3.10.1	Clientèle commerciale	1% Min 100 000
8.3.10.2	Très Petites Entreprises	1% Min 25 000
8.3.10.3	Frais de dossier sur les lignes d'engagement par signature	0,5% Min 50 000
8.3.10.4	Frais de dossier sur les lignes d'engagement par signature pour les TPE	0,5% Min 25 000
8.3.10.5	Frais de dossier sur les lignes d'escompte	1% Min 75 000
8.3.10.6	Frais de dossier capacité financière	50 000
8.3.10.7	Frais de dossier attestation ligne de crédit	50 000
8.3.10.8	Frais d'études (en cas de renoncement du crédit après accord)	25 000
8.3.10.9	Frais de notification	25 000; à déduire des frais de dossier si celui-ci est accordé

IX - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation - commission rapatriement	NC
9.1.1.2	Commission d'encaissement (chèques et effets)	
9.1.1.2.1	De 1 à 5 000 000	8 500
9.1.1.2.2	De 5 000 001 à 10 000 000	19 000
9.1.1.2.3	De 10 000 000 à 50 000 000	23 500
9.1.1.2.4	Plus de 50 000 000	26 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	10 000
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	NA
9.1.1.5	Provisions pour retour de chèques impayés	NA
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	NA
9.1.1.7	Frais de rejet	25 000 + frais correspondant
9.1.1.8	Frais de bordereau(PDL)	1 000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	0,3% Min 7 500
9.1.2.2	Commission d'encaissement	
9.1.2.2.1	De 1 à 5 000 000	8 500
9.1.2.2.2	De 5 000 001 à 10 000 000	19 000
9.1.2.2.3	De 10 000 000 à 50 000 000	23 500
9.1.2.2.4	Plus de 50 000 000	26 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	10 000
9.1.2.4	Avis de sort/Swift	NA
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayés	25 000 + frais correspondant
9.1.2.6	Port de lettre	1 000
9.2	Emission de chèques et effets en devises	

9.2.1	EURO	
9.2.1.1	Frais de dossier	Gratuit
9.2.1.2	Com de transfert	Confère Commission de transfert au 9.4.3.1
9.2.1.3	Taxe BCEAO	0,60%
9.2.1.4	Frais Swift	NA
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	Gratuit
9.2.2.2	Taxe BCEAO	0,6%
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Gratuit
9.2.2.4	Frais Swift	NA
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	NC
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.0	Zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.3	Frais de manipulation	Gratuit
9.3.4	Frais de Swift	Gratuit
9.3.5	Frais de port de lettre	Gratuit
9.3.6	Frais de chèque en souffrance	Gratuit
9.3.7	Frais fixes d'impayés	Gratuit
9.3.1.0	Zone HORS UEMOA	
9.3.1.1	Frais d'encaissement	10 000
9.3.1.2	de 1 à 10 millions	15 000 (30 000 si effet)
9.3.1.3	de 10 à 25 millions	30 000 (60 000 si effet)
9.3.1.4	de 25 millions à 50 millions	80 000 (160 000 si effet)
9.3.1.5	plus de 50 millions	120 000 (160 000 si effet)
9.3.1.6	Frais de manipulation	20 000
9.3.1.7	Frais de SWIFT	10 000
9.3.1.8	Frais de port de lettre	1 000
9.3.1.9	Frais de chèque en souffrance	15 000
9.3.1.10	Frais fixes d'impayés	25 000
9.3.1.11	Commission de transfert	Confère Commission de transfert au 9.4.3.1
9.3.1.12	Frais de DHL pour retour	Selon tarif coursier
9.3.1.13	Frais de modification	20 000
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	
9.4.1.1	Flash (de BOA à BOA)	
9.4.1.1.1	de 0 à 1 000 000	5 000
9.4.1.1.2	de 1 000 000 à 5 000 000	7 500
9.4.1.1.3	Supérieur à 5 000 000	25 000
9.4.1.2	Autres banques de l'UEMOA hors Groupe BOA	
9.4.1.2.1	de 0 à 1 000 000	17 000
9.4.1.2.2	de 1 000 000 à 5 000 000	21 000
9.4.1.2.3	Supérieur à 5 000 000	30 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert Swift avec change en autres devises)	
9.4.3.1	Commission de transfert	
9.4.3.1.1	0 à 50 000 000	0,80%
9.4.3.1.2	Supérieur à 50 000 000	0,50%
9.4.3.2	Taxe BCEAO	0,6%
9.4.3.3	Commission de change	0,3% Min 7 500
9.4.3.4	Swift-ON	Confère commission de transfert au 9.4.3.1
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	
9.4.4.1	Commission de transfert	Confère Commission de transfert au 9.4.3.1
9.4.4.2	Taxe BCEAO	0,60%
9.4.5	Autres types de transferts	NC
9.4.6	Swift-ON	Confère Commission de transfert au 9.4.3.1
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Frais documentaire	
9.5.1.1.1	De 1 à 10 000 000	30 000
9.5.1.1.2	De 1 000 001 à 25 000 000	40 000

CONDITIONS DE BANQUE 2022 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarif en vigueur au 1^{er} février 2022 en F CFA HT)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



9.5.1.1.3	De 25 000 001 à 50 000 000	80 000
9.5.1.1.4	De 50 000 000 à 100 000 000	120 000
9.5.1.1.5	Plus de 100 000 000	250 000
9.5.1.2	Frais d'encaissement	25 000
9.5.1.3	Frais d'acceptation	15 000
9.5.1.4	Frais effets documentaires en souffrance	Gratuit
9.5.1.5	Frais d'envoi	25 000
9.5.1.6	Port de lettre	1 000
9.5.1.7	Frais d'impayés	25 000
9.5.1.8	Commission de modification	20 000
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Frais documentaire	
9.5.2.1.1	De 0 à 25 000 000	35 000
9.5.2.1.2	De 25 000 001 à 50 000 000	65 000
9.5.2.1.3	De 50 000 000 à 100 000 000	85 000
9.5.2.1.4	Plus de 100 000 000	150 000
9.5.2.1.6	Frais de dossier	Gratuit
9.5.2.1.7	Frais d'encaissement	25 000
9.5.2.1.8	Frais de domiciliation	30 000
9.5.2.1.9	Port de lettre	1 000
9.5.2.1.10	Frais d'envoi	40 000
9.5.2.1.11	Frais de SWIFT	10 000
9.5.2.1.12	Commission de modification	15 000
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.4	Ouverture de credoc	
9.5.4.1	Frais de dossier	50 000
9.5.4.2	Commission d'ouverture	0,2% par trimestre Min 25 000
9.5.4.3	Port de lettre	1 000
9.5.4.4	Frais de SWIFT	25 000
9.5.5	Utilisation du credoc	
9.5.5.1	À vue : Règlement	
9.5.5.1.1	Commission de paiement	0,15%
9.5.5.1.2	Commission de transfert	Confère commission de transfert au 9.4.3.1
9.5.5.1.3	Commission de change	0,3% Min 7 500
9.5.5.1.4	Commission BCEAO	0,6%
9.5.5.1.5	Port de lettre	1 000
9.5.5.2	En différé	
9.5.5.2.1	Frais d'acceptation	0,2%
9.5.5.2.2	Frais de Swift	25 000
9.5.6	Modification du credoc par terme	25 000
9.5.6.1	Commission de levée de réserve	10 000
9.5.7	Crédit documentaire export	
9.5.7.1	Frais d'encaissement	30 000
9.5.7.2	Frais de notification	0,2%; Min de perception 25 000
9.5.7.3	Frais de SWIFT	25 000
9.5.7.4	Frais de confirmation*	0,3% par trimestre, Min de perception 25 000 (ne se cumule pas avec les frais de notification)
9.5.7.5	Port de lettre	Gratuit
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	10 000
9.5.8.1	Modification du credoc par terme	20 000
9.5.8.2	Commission négociation	0,15% Min 15 000
9.5.8.3	Commission annulation	30 000
9.5.9	Lettre de crédit	NC
9.5.10	Swift-ON	Confère Commission de transfert au 9.4.3.1

X - AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	5 000
10.1.2	31 à 60 jours	7 500
10.1.3	61 à 90 jours	10 000
10.1.4	Plus d'un an	15 000
10.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettres	5 000
10.3	Location de coffre-fort	NC*
10.4	Frais de reproduction de clé	NC*

10.5	Demande de renseignements sur client	5 000
10.6	Demande de renseignements commerciaux	40 000
10.7	Demande de renseignements financiers	Gratuit
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	40 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.10	Informations annuelles des cautions	NA
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
10.11.2.1	De 1 à 100 000	3 000
10.11.2.2	De 100 001 à 300 000	6 000
10.11.2.3	De 300 001 à 500 000	10 000
10.11.2.4	De 500 001 à 700 000	20 000
10.11.2.5	De 700 001 à 1 000 000	30 000
10.11.2.6	De 1 000 001 à 5 000 000	100 000
10.11.2.7	Au-delà de 5 000 000	200 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	20 000
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1	Lettre d'avertissement	5 000
10.13.2	Lettre d'injonction	5 000
10.14	Attestations d'avoirs	Gratuit
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	Gratuit
10.16	Autres types de services	
10.16.1	Cash collect	
10.16.2	Reconnaissance immédiate	6 000
10.16.3	Reconnaissance différée	5 000
10.16.4	Montant par déplacement	17 500
10.16.5	Montant mensuel par mois pour une rotation par semaine	50 000
10.16.6	Montant forfaitaire pour deux rotations par semaine	100 000 par mois
10.16.7	Pour plus de deux rotations par semaines	150 000 par mois
10.16.8	Approvisionnement en fonds chez le client (montant par déplacement)	25 000